

Procès-verbal

des décisions de l'assemblée constitutive de
Les Godelureaux
du 5 juin 2016, à Chamoson

Ordre du jour

1. Election du président du jour et du rédacteur du procès-verbal
2. Fondation de [nom association]; décision de fondation
3. Arrêt et adoption des statuts
4. Elections
 - Président
 - Secrétaire
 - Caissier
 - Vérificateur des comptes

Présents

Comme membres fondateurs:

- **Valentin Décaillet**, Chamoson, proposé comme président du jour
- **Benoîte Moulin**, Chamoson, proposée comme rédactrice du procès-verbal
- **Damien Berset**, Sion
- **Sarah Berset**, Sion
- **Alexandre Gamberoni**, Sion
- **Carole Mermoud**, Sion
- **Denis Emery**, Sion

Excusés

Comme non-membre:

- **Perrine Décaillet**, Salvan; représentée par Valentin Décaillet (procuration en annexe)

Début de l'assemblée constitutive: 20h30

1. Election du président du jour et du rédacteur du procès-verbal

L'assemblée élit à l'unanimité Valentin Décaillet comme président du jour et Benoîte Moulin comme rédacteur du procès-verbal.

2. Fondation de l'association "Les Godelureaux" ; décision de fondation

Les membres fondateurs présents décident à l'unanimité de fonder une association sous la raison sociale "Les Godelureaux", conformément aux articles 60 et suivants du code civil suisse.

3. Arrêt et adoption des statuts

Les statuts de l'association "Les Godelureaux" (annexe) sont connus aux membres fondateurs présents et constituent une partie intégrante de la décision de fondation. Ils sont adoptés à l'unanimité, chaque membre fondateur les approuvant individuellement.

4. Elections

Est élu président à l'unanimité:

Monsieur
Valentin Décaillet
Rue de Fosseau 13a
1955 Chamoson

Est élue secrétaire à l'unanimité:

Madame
Benoîte Moulin
Rue de Fosseau 13a
1955 Chamoson

Est élue vérificatrice des comptes à l'unanimité:

Mademoiselle
Perrine Décaillet
Route de la Caux 16
1922 Salvan
(représentée par Valentin Décaillet)

Les élus déclarent acceptation de l'élection.

Fin de l'assemblée: 21h30

Le président du jour:

La rédactrice du procès-verbal:

Valentin Décaillet

Benoîte Moulin

Annexe

Statuts de l'association "Les Godelureaux" du 5 juin 2016.

Procuration de Perrine Décaillet, du 5 juin 2016.